



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 18 mars 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240318/21

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS (entrée en séance à 19h19),
Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS,
Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Agnès MUAMBA
KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Ludivine PAPLEUX, Echevine ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Laurent LAUVAUX, Martine GAEREMYNCK, Pierre-
Yves HUBAUT, Conseillers communaux.

Objet n°21 - Question orale de Madame la Conseillère Nathalie WYNANTS relative aux mesures de suivi prises par la Ville suite à la présence de nids de frelons asiatiques sur notre territoire communal et afin de sensibiliser chaque citoyen à cette problématique

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Nathalie Wynants relative aux mesures de suivi prises par la Ville suite à la présence de nids de frelons asiatiques sur notre territoire communal et afin de sensibiliser chaque citoyen à cette problématique.

Monsieur le Bourgmestre,

Madame la Présidente du CPAS,

Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers Communaux,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs du public,

Il y a exactement 3 mois, le 18 décembre 2023, je vous posais la question sur la présence des frelons asiatiques sur notre territoire et sur la sensibilisation à cette problématique envers nos citoyens. J'avais également mentionné que je vous reviendrais pour faire le point sur le suivi et les mesures prises entre-temps à cet égard.

En décembre dernier, Monsieur l'Echevin de l'Environnement avait évoqué un plan d'actions qui serait mis en place afin de lutter contre leur prolifération et aider les apiculteurs locaux à limiter l'impact de cet insecte nuisible sur leurs ruches.

Qu'en est-il de ce plan d'actions ?

- Le Service Environnement a-t-il pu collaborer avec le rucher présent sur le territoire communal, tenu par la Section Apicole Saint-Vincent ? Si oui, dans quelle mesure ?
- Les agents de ce service ont-ils eu l'occasion d'avoir une formation ad hoc pour répondre aux questions des citoyens qui s'adressent à eux ?
- La Ville propose aux citoyens concernés de venir retirer des pièges à frelons asiatiques :

Cette campagne a été annoncée sur le site de la Ville et via Facebook ; la Ville a-t-elle utilisé d'autres canaux d'information plus directs pour les habitants des zones plus touchées ? (courriers, toutes boîtes ?....)

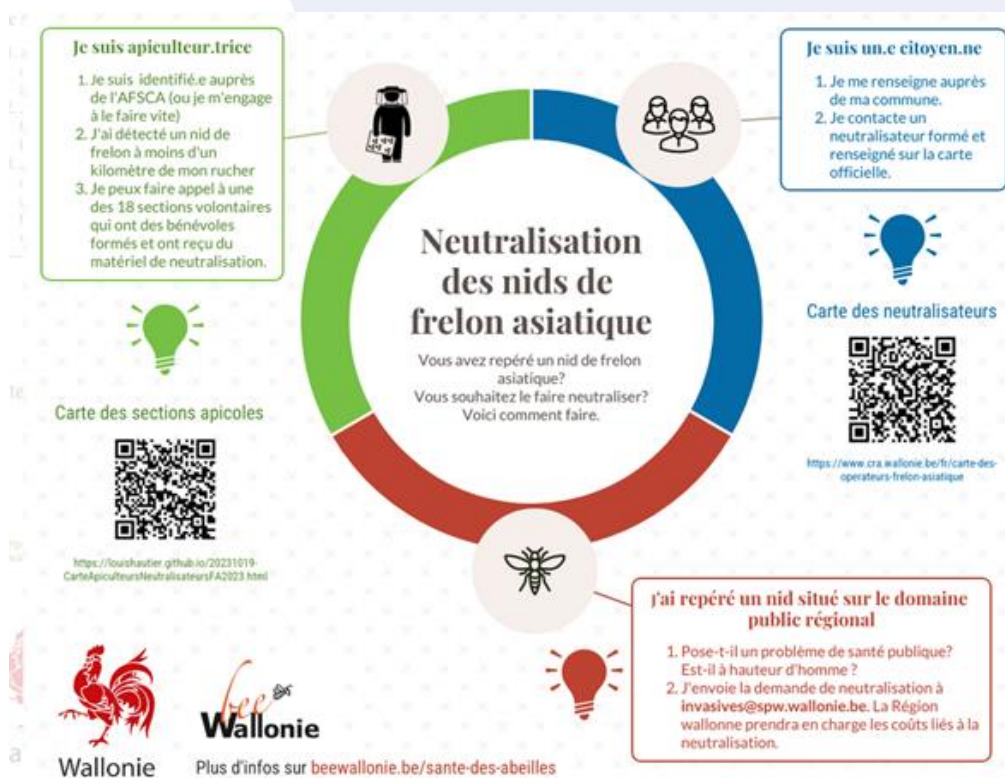
Quel impact a cette campagne de distribution auprès de la population concernée ?

Avez-vous distribué les 250 pièges disponibles ? Jusque quand cette campagne peut-elle avoir lieu pour une action efficace contre les nouveaux nids ?

Monsieur l'Echevin évoquait une étude du Centre Wallon de Recherches Agronomiques, réalisée sur le territoire d'Ecaussinnes et de Braine-le-Comte ainsi que des actions communes menées conjointement.

- Avez-vous pris des contacts avec Ecaussinnes ou toute autre commune voisine ? Quelles synergies ont-elles été mises en place ? A quelle étape en sont-elles ?
- Enfin, serait-il envisageable, pour une meilleure information à tous les citoyens d'afficher le pictogramme de neutralisation des frelons asiatiques dans les lieux publics et endroits sensibles du territoire de notre commune ?

Je vous remercie pour les réponses apportées.



L'Echevin Léandre HUART répond à la question.

En janvier 2024, le Service Environnement et la Cellule Bien-être animal ont rencontré plusieurs apiculteurs locaux dont la Section apicole Saint Vincent de Braine-le-Comte, et un membre brainois d'une section d'une commune voisine afin de discuter de la problématique et définir un plan d'actions pour 2024.

Plan d'actions 2024 en deux temps :

Actions pouvant être réalisées rapidement :

- Distribution aux citoyens brainois des pièges de printemps afin de capturer les reines à la sortie de l'hiver. Action réalisée : La population a extrêmement bien réagi et les 250 pièges ont été réservés très rapidement. Des citoyens nous envoient déjà des résultats de piégeage mais à ce jour, pas de reine printemps capturée.

Par la suite, une distribution de pièges spécifiques en période de prédation aux apiculteurs locaux.

Actions à l'étude :

- Acquisition d'une perche télescopique et formation de bénévoles.
- Destruction des nids, solutions possibles à l'étude.

Pour la destruction des nids, plusieurs solutions sont donc possibles et à l'étude. Le Service Bien-être animal et Environnement nous reviendront avec une ou plusieurs propositions d'actions et cela, toujours en collaboration avec les apiculteurs locaux.

Les agents n'ont pas encore reçu de formation spécifique aux frelons asiatiques mais ils se tiennent informés et à jour en matière de lutte contre le frelon asiatique. Grâce à cela mais aussi grâce à leur formation de base en environnement, leur sensibilité à préserver la nature et aux différents contacts qu'ils ont créé avec les apiculteurs locaux et avec la CRAW, ils ont en mesure de fournir la plupart des informations aux citoyens. Si la question est particulièrement pointue, ils n'hésitent pas à contacter des experts sur le sujet afin de fournir la réponse la plus juste aux citoyens.

Le frelon asiatique se trouve sur l'ensemble du territoire brainois, nous n'avons donc pas ciblé de zones en particulier.

Le piège est à laisser dans les jardins le temps que les reines de printemps sortent de leur gîte d'hiver. La période de pose du piège a été définie à savoir du 4 mars au 15 mai (période se rapprochant le plus de l'action menée par le CRAW à Ecaussinnes).

Le Service Environnement et le Bien-être animal ont pris des contacts avec d'autres communes. La problématique du frelon asiatique est rencontrée partout et il était intéressant d'échanger et de collaborer entre communes voisines. L'impact sera ainsi plus important en mettant les forces en commun et en travaillant de la même manière. Nos services ont également reçu des appels de communes souhaitant obtenir des conseils pour réaliser cette même action sur leur territoire.